

GPde C

SPEECH - INT'L RED CROSS
GENEVA

6 JULY 1988

PLEASE RETAIN
ORIGINAL ORDER

Clear *pp*

DEC 13 2012

DEC 13 2012

UNARCHIVES	S-1022
SERIES	<u>37</u>
BOX	<u>11</u>
FILE	<u>92154</u>
ACC.	

RÉMARQUES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PENDANT SA VISITE AU
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE
GENÈVE, LE 6 JUILLET 1988

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS LES MEMBRES DU COMITÉ,

PERMETTEZ-MOI, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, DE VOUS REMERCIER DE VOS
CHALEUREUSES PAROLES DE BIENVENUE.

JE SUIS PARTICULIÈREMENT HONORÉ D'ÊTRE AUJOURD'HUI L'HÔTE
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE, ET D'AVOIR CETTE ~~BEN~~ HEUREUSE
OCCASION DE M'ENTREtenir AVEC VOUS, AINSI QU'AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ.
IL N'EST PAS BESOIN DE SOULIGNER COMBIEN LES LIENS UNISSANT
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA
CROIX ROUGE SONT ÉTROITS ET SINCÈRES ET À QUEL POINT NOUS ESTIMONS
LA PRÉCIEUSE CONTRIBUTION ET LE SOLIDE APPUI QUE VOUS NOUS APPORTEZ
SANS RELÂCHE.

NÉE DE LA SOUFFRANCE ET SE VOUANT ENTIÈREMENT À LA CAUSE
HUMANITAIRE, LA CROIX ROUGE, DEPUIS 125 ANS, S'ACQUITTE INLIASSABLEMENT
DE SA NOBLE MISSION, DISPENSANT SANS RÉPIT UNE AIDE QUI A FAIT SES PREUVES.
NOS OBJECTIFS HUMANITAIRES SONT IDENTIQUES, MAIS NOS MOYENS ET
NOS MODES D'ACTION SONT, EUX, DIFFÉRENTS. ET LOIN DE COMPROMETTRE
NOS EFFORTS, CETTE DIFFÉRENCE AU CONTRAIRE, PERMET UNE COMPLÉMENTARITÉ
D'ACTION QUI S'EST AVÉRÉE EN MAINTES OCCASIONS DES PLUS UTILES ET
DES PLUS EFFICACES.

C'EST AINSI PAR EXEMPLE QUE DEVANT LES OBSTACLES SOULEVÉS PAR LE NON-RESPECT DES PRINCIPES DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE DANS DES ZONES EN CONFLIT, J'AI, EN MANTES REPRISES, ET EN MA QUALITÉ DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, ÉTABLI DES CONTACTS INFORMELS AVEC LES REPRÉSENTANTS DES PARTIES EN CONFLIT, ET AU COURS DESQUELS, J'AI FAIT APPEL POUR QUE LES PRINCIPES DE DROIT HUMANITAIRE AUXQUELS LES ÉTATS ONT SOUSCRIT SOIENT APPLIQUÉS DE PART ET D'AUTRE. LORS DE CONFLITS PARTICULIÈREMENT VIOLENTS ET MEURTRIERS JE N'AI PAS HÉSITÉ À LANCER DES APPELS PUBLICS POUR QUE DANS LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES LES POPULATIONS CIVILES AIENT À LA FOIS LEUR SÉCURITÉ ASSURÉE ET LEURS BESOINS SATISFAITS. EN OUTRE, J'AI DÉPÊCHÉ DES MISSIONS SPÉCIALES AFIN D'ENQUETER SUR LE SORT DES PRISONNIERS DE GUERRE.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL, ELLE MÊME, CONCERNÉE PAR LES GRAVES IMPLICATIONS ENGENDRÉES PAR LE NON-RESPECT DES NORMES HUMANITAIRES, A ADOPTÉ PLUSIEURS RÉSOLUTIONS INVITANT LES PARTIES EN CONFLIT À COOPÉRER AVEC LE CICR ET À EXHORTÉ LES ÉTATS QUI NE L'AURAIENT PAS ENCORE FAIT À SOUSCRIRE AUX PROTOCOLES ADDITIONNELS AUX CONVENTIONS DE GENÈVE.

UNE COLLABORATION PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE S'EST ÉGALEMENT INSTAURÉE ENTRE LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE ET LE COMITÉ POUR LES DROITS DE L'HOMME, SOUS FORME D'ÉCHANGES D'INFORMATIONS ET DE CONTACTS RÉGULIERS. CELLE-CI S'EST AVÉRÉE INESTIMABLE LORS DE SITUATIONS PARTICULIÈREMENT DÉLICATES.

IL EST À PRÉVOIR QUE FACE À DES VIOLATIONS TOUJOURS PLUS FRÉQUENTES DES DROITS DE L'HOMME ET DES NORMES HUMANITAIRES NOS RELATIONS DANS CE DOMAINE SOIENT APPELÉS À SE RENFORCER.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS LES MEMBRES DU COMITÉ,

DEPUIS SA CRÉATION, IL Y A 125 ANS, VOTRE INSTITUTION A ACCOMPLI ET CONTINUE D'ACCOMPLIR UNE OEUVRE REMARQUABLE ET INESTIMABLE. AUX YEUX DU MONDE, ELLE INCARNE L'ACTION HUMANITAIRE SOUS TOUTES SES FORMES, L'ESPOIR, LE RÉCONFORT, LE RESPECT ET L'INTÉGRITÉ DE L'INDIVIDU DANS LA TOURMENTE DES CONFLITS. ELLE INCARNE AUSSI LA NÉGOCIATION DISCRÈTE SANS PUBLICITÉ NI BRUIT. ET SURTOUT, ELLE INCARNE LA SUISSE, GENÈVE, ET LEUR TRADITION D'OUVERTURE, D'UNIVERSALITÉ ET DE DIALOGUE.

JE SUIS CERTAIN, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, QUE CETTE GRANDE TRADITION SE POURSUIVRA SOUS VOTRE ÉGIDE. JE ME REJOUIS DE L'ÉTROITE COLLABORATION QUE NOUS MAINTENONS ET QUI EST UNE CONTINUATION DES EXCELLENTES RELATIONS ÉTABLIES AVEC VOTRE PRÉDÉCESSEUR, MONSIEUR ALEXANDRE HAY. J'ATTACHE UNE GRANDE IMPORTANCE À CES LIENS PERSONNELS ENTRE LE PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL ET LE SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU.

LES DÉFIS AUXQUELS NOUS AVONS ÉTÉ CONFRONTÉS CES DERNIÈRES ANNÉES NOUS ONT MONTRÉ LA NECESSITÉ DE CONJUGUER NOS EFFORTS ET NOS ACTIONS. D'AUTRES DÉFIS NOUS ATTENDENT. ET JE SUIS CONVAINCU QUE GRÂCE À UNE COOPÉRATION ACCRUE ET PLUS ÉTROITE ENCORE, GRÂCE À UN RENFORCEMENT DE NOS ACTIONS CONJOINTES, NOUS ARRIVERONS À Y FAIRE FACE ET À FAIRE TRIOMPHER LA CAUSE HUMANITAIRE.

JE VOUS REMERCIE.